

PASSEPORT AMBULATOIRE



SOMMAIRE

- 01** L'offre de soins du Centre hospitalier d'Ainay le Château
 - 02** Votre parcours de soins
 - 03** Les formalités administratives
 - 04** Les coordonnées de nos structures
 - 05** Mes notes
-



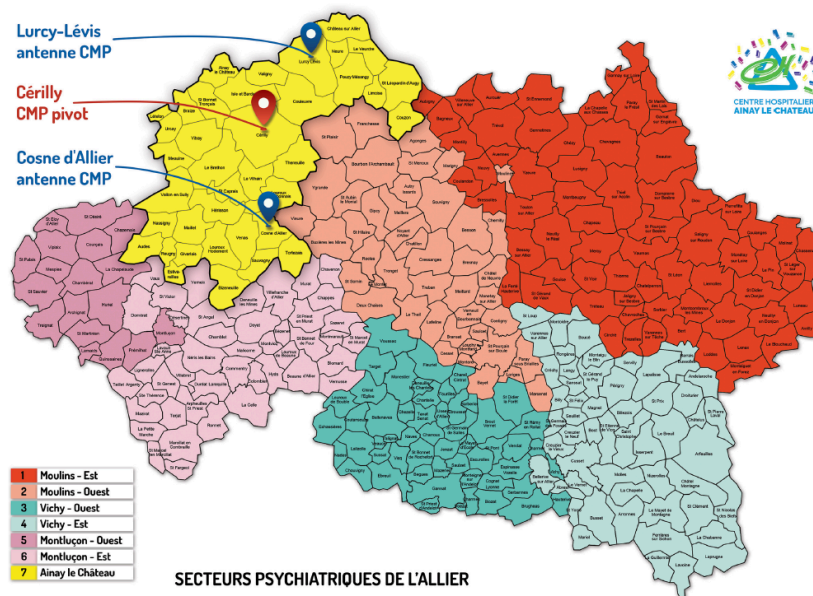
L'OFFRE DE SOINS

Centre Hospitalier d'Anay le Château

L'hôpital propose une offre de soins complète et diversifiée pour les patients adultes souffrant de troubles psychiatriques et psychiques :

- Consultations en ambulatoire
- Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe (CATTG)
- Réhabilitation psychosociale : éducation thérapeutique et remédiation cognitive

Selon le principe de sectorisation, le Centre Hospitalier a la responsabilité du secteur nord-ouest du département de l'Allier.



L'offre de soins ambulatoire

Votre prise en charge au sein du Centre Médico-Psychologique (CMP) est assurée par une équipe pluriprofessionnelle :

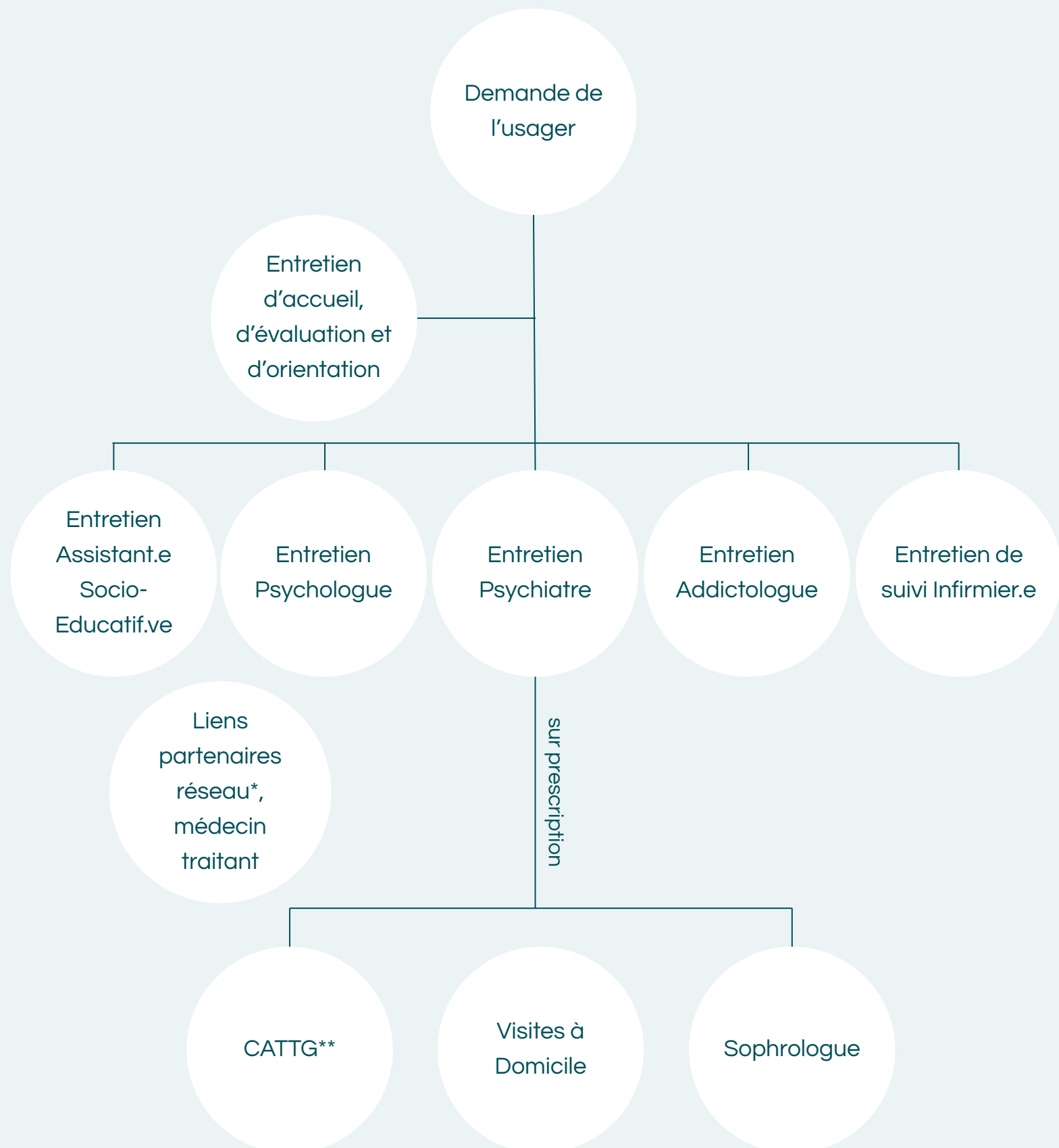
- Psychiatres
- Addictologue
- Psychologues
- Infirmier.e.s
- Secrétaires Médicales
- Assistant.e.s socio-éducatif.ve.s
- Sophrologue

Vous serez amené.e à les rencontrer régulièrement.

Les consultations auprès des praticiens peuvent avoir lieu en Centre Médico-Psychologique ou à l'hôpital.

L'accès aux différentes consultations ne nécessite pas obligatoirement l'orientation préalable par le médecin traitant et est gratuit pour tous.

Votre PARCOURS DE SOINS



*voir page 4

**CATTG = Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe

Votre PARCOURS DE SOINS

Durant votre prise en charge en ambulatoire, différents professionnels mettent en commun leurs compétences pour vous soigner et vous apporter leur soutien.

Vous serez dans un premier temps accueilli en rendez-vous par un membre de l'équipe soignante.

La plupart du temps, il s'agit d'un.e infirmier.e. Un entretien d'évaluation sera mené pour faire un point sur votre situation et élaborer les modalités de votre suivi.

Il sera nécessaire de nous communiquer tous les éléments médicaux pouvant aider aux soins.

Le CMP peut par la suite vous proposer des consultations infirmières, médicales, psychologiques ou sociales sur rendez-vous.

Des visites à domicile peuvent être réalisées par l'infirmier.e à partir d'une prescription médicale.

Selon vos besoins, le CMP oriente, coordonne les soins notamment avec le médecin traitant et peut vous proposer d'autres prises en charge sur prescription notamment avec le Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe (CATTG), la sophrologue, ainsi que l'accès à un réseau de partenaires (Maison des solidarités, Maison Départementale de l'Autonomie, UNAFAM...).

A chaque entretien avec un professionnel du Centre Hospitalier, un carton de rendez-vous vous sera renseigné et un SMS pourra vous être adressé pour le rappel du rendez-vous.

A tout moment de votre prise en charge, vous avez la possibilité de donner votre avis sur celle-ci grâce à un questionnaire de satisfaction ou de déclarer un événement indésirable associé aux soins (EIAS) en remplissant la fiche de recueil de satisfaction, plaintes et réclamations (disponible sur www.chs-ainay.fr dans l'onglet L'Hôpital à votre écoute).

Si vous ne vous sentez pas bien ou si vous avez des idées suicidaires, vous pouvez contacter :

- 1. le CMP de Cérilly au **04.70.67.55.41**. En-dehors des heures d'ouverture le **04.70.02.79.50**, où un infirmier vous répondra et pourra vous orienter
- 2. Vous pouvez également contacter les professionnels en prévention du suicide au **3114**.
- 3. En cas d'urgence vitale, contactez le SAMU (**15**).

les formalités ADMINISTRATIVES

Dès votre arrivée, afin d'assurer au mieux votre prise en charge, vous devez fournir :

- Une pièce d'identité

Carte nationale d'identité, passeport, livret de famille, carte de résident, carte de séjour.

- Votre carte vitale

Ou l'attestation papier correspondante,

Ou celle de l'ayant-droit.

- Votre carte de mutuelle

Si vous en possédez une.

Les soins sont pris en charge à 100% par les organismes d'assurance maladie sans avance de frais.

les coordonnées de nos **STRUCTURES**

Centre Médico-Psychologique

12 Avenue du 11 Novembre, 03350 Cérilly

Permanence infirmière le mercredi de 9h30 à 17h

Consultations de psychiatres et psychologues

Téléphone : 04.70.67.55.41

Antenne du CMP : Maison de Santé de Cosne d'Allier

6ter rue Charles-Louis Philippe, 03430 Cosne d'Allier

Permanence infirmière le lundi de 14h à 17h

Antenne du CMP : Maison de Santé de Lurcy-Lévis

4bis Avenue du Stade, 03320 Lurcy-Lévis

Permanence infirmière le vendredi de 9h30 à 13h

Permanence psychologue le jeudi de 9h à 17h

Pour tous renseignements et demande de rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 17h : 04.70.02.26.33 ou par mail secmedical@ch-ainay.fr

Psychologues

Suivi individuel psychologique à visée thérapeutique assuré par une équipe de psychologues et neuropsychologue formés à différentes pratiques et aux bilans neuropsychologiques.

Rendez-vous au CMP de Cérilly ou au Centre Hospitalier d'Ainay le Château.

Téléphone : 04.70.02.26.15.

Équipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Âgée

Intervention en EHPAD ou à domicile à la demande de l'équipe, du médecin coordonnateur ou du médecin traitant.

Téléphone : 04.70.02.26.33 ; mail : EquipeMobileEhpad@ch-ainay.fr

Centre d'Activités Thérapeutiques et de Temps de Groupe

Ateliers thérapeutiques pour les patients du secteur ayant été hospitalisés et/ou suivis en ambulatoire, sur prescription médicale.

Prise en charge par une équipe pluriprofessionnelle.

VOUS CHERCHEZ UN MEDECIN TRAITANT ?

- Maison Médicale André LWOFF
22 rue des Récollets, 03360 Ainay le Château
- Maison de Santé de Cosne d'Allier
6ter rue Charles-Louis Philippe, 03340 Cosne d'Allier
- Maison de Santé de Lurcy-Lévis
4bis Avenue du Stade, 03320 Lurcy-Lévis
- Cabinet Médical d'Estivareilles
3 rue de l'Espérance, 03190 Estivareilles
- Cabinet Médical de Meaulne
15 et 17 rue des Dames, 03360 Meaulne

En cas de difficultés à trouver un médecin traitant, dirigez-vous vers la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

